

Canicule – Restriction de l'utilisation de l'eau d'irrigation

Information aux agriculteurs du secteur d'irrigation de Vollèges

A la suite de l'épisode de canicule que nous vivons actuellement, l'eau disponible pour l'irrigation doit être rationnée. Dès le jeudi 14 août 2025, les tours d'eau sur les secteurs d'irrigation seront mis en place afin de limiter la consommation d'eau et permettre à chaque exploitant d'arroser ses prés.

La sectorisation et les jours d'arrosage sont les suivants :

Secteur Cries – Vollèges - Vernet

Arrosage les lundis et mardis, dimanche libre

Secteur Etiez – Vignes

Arrosage les mercredis et jeudis, dimanche libre

Secteur Vollèges - Bas

Arrosage les vendredi et samedis, dimanche libre

Ces mesures sont valables jusqu'à nouvel avis. Nous vous remercions pour votre collaboration et le respect de ces restrictions.

En cas de questions, ALTIS se tient volontiers à votre disposition au 027 777 10 01.